

Décision

Générale

colonial

Décision n° 191 Décisions concernant les Services Etat.

n° 191

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 février 1966

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro

1 mars 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée au Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Côte Française des Somalis l'autorisation préalable de construire à Ambouli, sur les titres fonciers n° 628 et 767, un groupe de logements destinés à être habités par des auxiliaires de gendarmerie. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.